

les cahiers

du développement social urbain

**Les personnes âgées
des quartiers populaires :
sortir de l'invisibilité !**



éditorial

les cahiers
du développement
social urbain

N°73

premier semestre 2021

Revue semestrielle
publiée par Labo Cités

4 rue de Narvik, 69008 Lyon
Tél. 04 78 77 01 43
Mail : secretariat@labo-cites.org
Site Internet : www.labo-cites.org

Directrice de la publication
Laëtitia Rabih

Directrice de la rédaction
Frédérique Bourgeois

Les informations contenues
et les opinions exprimées
par leurs auteurs ne sauraient
engager la responsabilité des cahiers
du développement social urbain.
Labo Cités respecte la propriété
intellectuelle (contrat avec
le Centre français d'exploitation
du droit de la copie).
Prière de nous demander
l'autorisation de reproduction.

Maquette et mise en page
Nathalie Navarre

Photo de couverture
The Light Is All Around - © Vuk Đurić Endo

Impression
C'Print

Revue imprimée
sur papier certifié PEFC
issu de forêts gérées durablement
avec des encres à base végétale
par une entreprise Imprim'Vert

ISSN : 1283-8497
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021

LABO
CITES

La question de l'invisibilité des personnes âgées des quartiers populaires constitue le fil rouge de ce numéro dont l'objectif est de porter un regard sur un sujet peu étudié, peu documenté et qui pourtant, dans les années à venir, va constituer un enjeu incontournable, en particulier pour tous les acteurs de la politique de la ville.

Pourquoi cette invisibilité ? En premier lieu, parce que les personnes âgées ont constitué pendant longtemps une part minoritaire de la population des quartiers populaires. Or cette situation est en évolution puisque, à l'instar de la moyenne française, la population des quartiers vieillit, comme en attestent les chiffres suivants : la part des plus de 60 ans est de 18,9% pour les quartiers de la politique de la ville d'Auvergne-Rhône-Alpes contre 25% pour la moyenne régionale (6,5% ont plus de 75 ans dans les quartiers populaires et 9,3% pour la moyenne régionale). En outre, les écarts sont importants selon les départements, variant de 14,2% d'habitants de plus de 60 ans dans les quartiers populaires de Haute-Savoie à 28,3% pour ceux de Haute-Loire (la part des plus de 75 ans est de 3,1% en Haute-Savoie et 13,4% en Haute-Loire)¹.

Les personnes âgées des quartiers populaires : quelles réalités ?

Ces premiers chiffres témoignent de la diversité des situations rencontrées sur ces territoires, ce à quoi il convient d'ajouter les différences de genre ou d'origine. En effet, la situation des chibanis², vivant seuls dans des foyers de travailleurs migrants, n'est pas comparable à celle de couples ou de femmes seules résidant dans des appartements de grands ensembles d'habitat social ou encore de personnes habitant dans les quartiers paupérisés de centres anciens de petites villes. Si la population âgée des quartiers populaires est plurielle, hétérogène, certains traits la caractérisent : les femmes sont majoritaires parmi cette population ; les personnes étrangères sont surreprésentées (elles comptent pour 25,4% de la tranche d'âge 60-74 ans contre 18,8% tous âges confondus)³ ; le sentiment de solitude y est important, comme le souligne une étude récente menée par les Petits Frères des Pauvres qui précise à propos des quartiers populaires : « *De tous les territoires d'habitat étudiés, ces derniers sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus fort pour nos aînés avec un attachement moindre au logement (41% vs 57% en moyenne nationale), à la commune (27% vs 43% en moyenne nationale), et une crainte plus exacerbée de ne pas pouvoir vieillir sereinement.* »⁴ Ainsi, aux problématiques liées à la vieillesse s'ajoutent celles liées à « l'effet quartier » telles que la précarité et les inégalités en matière de santé (accès aux droits et aux soins), cadre de vie, logement, mobilité, etc.

La politique de la ville interrogée par la vieillesse de la population

Face à cette situation, quel est le rôle de la politique de la ville ? Comment les contrats de ville abordent-ils le sujet du vieillissement de la population ? Quelles sont les actions conduites en faveur des personnes âgées au titre de la politique de la ville ? D'après une étude conduite par le CGET en 2017, « *sur les 29 220 actions financées en 2016 dans le cadre des contrats de ville, seules 2% concernent exclusivement des personnes âgées (même si 20,5% des actions financées "touchent au moins une personne de plus de 65 ans"). Ces dernières se retrouvent ainsi sous-représentées aussi bien en termes de publics touchés que de budgets mobilisés* »⁵.

Qu'en est-il en région Auvergne-Rhône-Alpes ? Une rapide lecture des contrats de ville 2015-2020 montre qu'il ne s'agit pas d'un enjeu prioritaire. Dans les quelques contrats mentionnant les personnes âgées dans leur diagnostic territorial, sont visés les quartiers

•••

...

d'habitat ancien comportant de nombreuses copropriétés dégradées occupées par des propriétaires vieillissants (notamment La Reyssouze à Bourg-en-Bresse, Les Hauts de Valence, les centres-villes de Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Aubenas). À cela s'ajoutent les diagnostics de certains bailleurs sociaux qui constatent une part importante de personnes âgées dans leur parc HLM (ex. : 41% des locataires de la SEMIV à Vichy ont plus de 65 ans ; le parc social de Saint-Rambert-d'Albon a une moyenne d'âge de 50 ans).

Peu d'actions du contrat de ville ciblent exclusivement, ou même explicitement, les personnes âgées et elles sont peu valorisées. Il s'agira bien sûr dans cette publication d'aller au-delà de ce simple constat et d'en comprendre les raisons. L'une des hypothèses pourrait être que la politique vieillesse, politique de droit commun, remplit son rôle dans ces quartiers comme ailleurs sur le territoire national et qu'il n'est pas besoin de mobiliser les crédits spécifiques de la politique de la ville pour cette catégorie de la population. Une future loi « grand âge et autonomie » est en projet, une ministre déléguée en charge de l'Autonomie a été nommée : il sera intéressant d'étudier si et comment les personnes âgées des quartiers prioritaires sont prises en compte dans ce cadre.

Le vieillissement dans les quartiers populaires : un enjeu à court terme

Ce numéro a bénéficié de l'apport et de l'expertise des membres du comité d'orientation (voir liste ci-contre) qui nous ont aidés à appréhender le sujet, à en définir les contours et ont contribué à en préciser les objectifs qui sont de plusieurs ordres :

- comprendre et rendre visible les enjeux du vieillissement dans les quartiers ;
- donner à voir des actions, des expériences conduites dans les quartiers ;
- inciter les acteurs de la politique de la ville à davantage prendre en compte cet enjeu dans leur programmation ;
- inciter les acteurs de la politique vieillesse à s'intéresser aux spécificités de la vieillesse dans les quartiers populaires.

Tout en pointant les difficultés soulevées par la problématique de la vieillesse dans les quartiers populaires, nous avons souhaité que le sujet soit abordé de manière positive, valorisant des actions qui contribuent au mieux-vivre des personnes âgées. Nous avons également considéré qu'il était important de donner la parole aux personnes âgées, par le biais de portraits ou de témoignages. Nous avons enfin abordé le sujet de la crise Covid-19 et ses impacts sur les personnes âgées des quartiers populaires.

Ce numéro se présente en trois parties. La première vise à poser le cadre du sujet et à objectiver le regard que nous portons sur les personnes âgées dans les quartiers populaires. Des articles tentent de dresser le portrait de cette catégorie de population et d'autres s'intéressent aux enjeux et problématiques associés. L'objectif de la seconde partie est de donner à voir comment vivent au quotidien les personnes âgées dans les quartiers populaires : cadre de vie, mobilité, conditions de logement, loisirs, sport et culture sont quelques-uns des sujets abordés. Le vieillissement amène à s'interroger sur les conditions pour préserver et accompagner l'autonomie. Dans la troisième partie, il s'agit de montrer ce que signifie la perte d'autonomie, quelles en sont les conséquences dans la vie quotidienne et quelles réponses peuvent être apportées par les institutions, les professionnels et l'entourage de proximité (famille, quartier, amis...) pour continuer à vivre dans son logement et dans son quartier.

Nous espérons que cette publication contribuera à changer le regard sur les personnes âgées vivant dans les quartiers populaires et participera à les sortir de l'invisibilité. ●

Frédérique Bourgeois

Membres du comité
d'orientation :

Maud Aufavre,
directrice, Intermed Aura

Mickaël Blanchet,
docteur en géographie
sociale

Joris Cornu,
chargé d'études, Lyon
Métropole Habitat

Pascale Gautier,
déléguée, Fédération
des centres sociaux
du Rhône

Malika Lebbal,
coordinatrice, Globe 42

Claire Namy, référente
santé, Grenoble Alpes
Métropole

Isabelle Sénécal,
responsable du pôle
plaidoyer/relations presse,
Petits Frères des Pauvres

Isabelle Terrasse, référente,
Monalisa Puy-de-Dôme

1. Données Insee, 2016.

2. Le terme « chibanis » signifie « cheveux blancs » en arabe et par extension désigne les vieux immigrés maghrébins.

3. « Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville », *En Bref CGET* n° 44, octobre 2017.

4. *Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ?* Rapport Petits Frères des Pauvres, #3, 30 septembre 2019.

5. *En Bref #44*, octobre 2017, *op. cit.*

sommaire

Les personnes âgées des quartiers populaires : sortir de l'invisibilité !

éditorial, Frédérique Bourgeois 1

première partie

La vieillesse, un enjeu pour la politique de la ville 5

Ahmed, Mado, Teresa et les autres... Portraits d'anciens des quartiers, Fabien Bressan et Marion Pollier 6

Enjeux et jalons géographiques du vieillissement dans les quartiers politique de la ville, Mickaël Blanchet 9

Déconfinés, mais pas isolés ! Jérôme Guedj 12

Âgés, isolés, précaires : les invisibles des quartiers politique de la ville, Isabelle Sénécal 14

Les femmes âgées immigrées, une population oubliée des politiques publiques, Rémi Gallou 17

deuxième partie

Vieillir au quartier 19

Accessibilité des espaces publics : place aux aînés ! Pauline Gauthier 20

Mobi-Cité Seniors, la médiation sociale au service de la mobilité des personnes âgées, Clélia Lardin 22

Le logement, ressource du bien-vieillir, Audrey Courbebaisse et Damien Vanneste 23

La convivialité et l'échange intergénérationnel au service des aînés, Isabelle Devise 25

Accompagner le maintien à domicile : le rôle clé des bailleurs,
Siham Bahloul, Xavier Deloche et Séverine Molina Cruz 26

Sport, culture, loisirs... au programme pour les aînés des quartiers populaires, Laura Olivieri 28

Engagés pour leur quartier, Christophe Attiogbe, Ana-Maria Biagini et Mado Grivet 30

troisième partie

Préserver et accompagner l'autonomie 31

**Quand la politique de la ville s'intéresse aux personnes âgées :
retour sur des initiatives dans l'agglomération grenobloise**, Carole Begou, Hélène Joseph et Claire Namy 32

Face à l'isolement social, la démarche de Monalisa Puy-de-Dôme, Isabelle Terrasse 34

Aidons les aidants familiaux ! Fleur Leplat et Gérard Ribes 36

Intervenir à domicile : paroles de professionnels, Estelle Deberle et Christophe Pinheiro 37

Les centres sociaux, acteurs de l'accompagnement du vieillissement par le lien social,
Cécile Coulmain et Pascale Gautier 38

Les connectés : lutter contre l'exclusion numérique et sociale des personnes âgées, Coline Thébaud 40

Intermed ou la plus-value de la médiation-coordination santé, Maud Aufauvre 42

Santé et développement du pouvoir d'agir des migrants vieillissants, Malika Lebbal 44

La crise Covid-19 racontée par un médecin de quartier, Vincent Rebeille 46

Bibliographie

Muriel Salort 47

Ahmed, Mado, Teresa et les autres...

Portraits d'anciens des quartiers

En regroupant des paroles tirées de différents entretiens¹, Labo Cités a construit le portrait de cinq personnes âgées fictives, habitantes de quartiers en politique de la ville. On y découvre les témoignages de femmes et d'hommes ayant passé la majeure partie de leur vie dans le même immeuble, y vivant joies et peines. Aujourd'hui, ils partagent leur avis sur leur quartier, racontent leur quotidien, parlent de leurs craintes, de leurs relations sociales, de leurs difficultés.

Ahmed, 76 ans

Ahmed habite en France depuis près de cinquante ans. Il éprouve de plus en plus de solitude et ressent de la nostalgie « pour le pays ».

“ J’ai un studio F2 alors moi ça va. Je suis tout seul. Ma famille était ici jusqu’en 1982, mais après un licenciement j’ai renvoyé ma famille au pays. Je suis un musulman français. Ma femme est morte et mes enfants sont toujours là-bas, en Algérie. Là-bas la vie est moins chère qu’ici. Je fais souvent les allers-retours au pays pour voir les enfants. J’y vais pour les fêtes, en décembre. Pas longtemps, trois, quatre mois.

(Avec la crise du Covid, NDLR) Ça fait un an que je suis pas allé au pays. Je pensais pas que le pays me manquerait autant. C’est vraiment dur. La famille, le soleil, la terre nous manquent.

Je ne sais ni lire ni écrire le français. Mes enfants sont loin. Maintenant il faut faire les papiers sur l’ordinateur, comment je vais faire ? J’ai peur d’avoir des problèmes. Heureusement, il y a l’assistante qui m’aide. Elle a pris le rendez-vous pour ma carte de séjour, ma retraite. Je ne fais confiance à personne, tout le monde veut prendre mon argent.

Le quartier, ça va mais c’est triste, on discute pas, il y a personne. Les magasins, c’est cher. Et puis il

y a les motos... les jeunes les font ronfler jusqu’à trois heures, quatre heures du matin.

Il m’arrive de temps en temps de me sentir seul. Un jour ça va, un jour ça va pas. Comme la santé. Ça dépend de l’humeur. Je vais au Petit Bar des chibanis. On s’amuse aux dominos pour passer le temps entre nous et on discute un peu avec les gens.

Il y a un vieux proverbe qui dit « Qui quitte son pays n’a plus de pays parce qu’il a deux pays : son ancien et son nouveau pays ». ”

Jeanine, 84 ans

Jeanine vit seule depuis longtemps. Veuve, isolée, elle a par ailleurs de nombreux soucis de santé et est de moins en moins autonome.

“ Les veuves n’ont que la demi-retraite. Il est certain qu’il faudrait avoir 75% parce que la demi-retraite ça ne convient pas : il faut continuer à payer le loyer et toutes les charges comme si on était deux. Alors on ne boucle pas les fins de mois. C’est très difficile, très juste, comme des centaines de femmes dans mon cas.

J’ai mal au dos et aux pieds alors bon, je ne sors pas beaucoup. Avant j’aimais bien aller dans des musées, mais avec mes douleurs je peux plus.



Portraits de chibani.a.s réalisés en février 2019 par Pierre Ferry à l'occasion des 10 ans de l'association L'Olivier des sages, Lyon.

Avant, dès qu'il y avait une nouvelle exposition j'y allais. Mais maintenant je me détache beaucoup, je sors moins. Il faut dire que l'essence est de plus en plus chère, car je conduis encore.

Quand mon mari était encore là, j'avais aucun comprimé. Tout allait bien. Mon mari est décédé. Depuis, j'ai des crises d'angoisse, je suis à sept comprimés par jour et tous les mois je suis régulière pour aller faire des prises de sang pour le cholestérol, la glande thyroïde, un peu de tout. Je n'ai pas d'amis, ils sont tous morts. Personne ne m'appelle jamais. Alors je regarde la télé. Pourtant, le quartier me plaît, tout ce qu'on raconte faut en prendre et en laisser. Vous savez les quartiers ont des réputations. Il est certain qu'il y a des bandes, des voyous comme partout, mais bon. Il y a des tours où il y a du trafic de drogue. On le sait, la drogue c'est un fléau mais c'est pas spécial à ce quartier. C'est chez moi ici, vous comprenez. ”

Mado, 79 ans

Mado habite « depuis toujours » dans son quartier. Engagée au sein de plusieurs associations, elle est une figure connue et reconnue de tous les habitants.

“ Lorsqu'on vieillit, il est important de ne pas se déconnecter de la vie sociale, de garder son réseau et ses occupations, de voir des gens plus jeunes, aussi. S'engager bénévolement dans un centre social, c'est une bonne manière d'accomplir tout ça !

Moi, ce qui m'intéresse, ce sont les gens et les rencontres, c'est apporter quelque chose à des gens qui en ont besoin et avancer à leurs côtés.

Les habitants ont peur des institutions. Elles représentent quelque chose pour eux, un autre monde inatteignable. Et il n'y a pas d'ouverture. Les institutions ne viennent pas ici. Ils mettent des affiches, mais les gens ne lisent pas le français. Y a trois pèlerins qui

...

viennent. Mais il faut aller voir les gens, leur parler !
 Je trouve que c'est important là où on habite, que ce soit propre. Le quartier est abandonné. Je pense que si on entretenait mieux les quartiers, il n'y aurait pas tous les problèmes, c'est mon point de vue.
 Je suis active, je bouge beaucoup, ça maintient en forme ! On est responsable de ce qu'on devient. J'ai une canne, comme j'ai de plus en plus de mal à monter les escaliers jusqu'à mon quatrième étage. Des fois je me déplace en VTT, car j'ai moins mal que quand je marche.
 Les gens de la montée sont sympas. Je m'entends très bien avec eux. Souvent quand j'ai mon sac de courses et que je croise quelqu'un, il m'aide à le monter chez moi. Je remercie en faisant un gros gâteau (rire). Mais je suis la seule Française de la montée. ”

Claude et Michèle, 83 et 81 ans

Habitants de la première heure, ils ont vu le quartier se construire, puis changer au gré des différents chantiers. Toujours attachés à leur appartement, ils rêvent de finir leur vie ensemble au même endroit.

” Quand on est venus habiter le quartier, il y a 39 ans, il y avait encore beaucoup d'ouvriers de la même usine que mon mari qui habitaient l'immeuble. Maintenant, il ne reste plus que les veuves. Notre petit-fils, il habite en Thaïlande. On l'a tous les dimanches, on va tous les dimanches à Bangkok. C'est lui qui nous appelle, là sur le truc. On se voit, mais on se voit comme si vous étiez là, devant nous. C'est super important.
 Dans le quartier, on a beaucoup de commerces, on a La Poste, on a aussi l'antenne du bailleur, il y a des pharmacies. Les pharmaciens sont très à l'écoute. Ils prévoient de démolir notre bâtiment, de démolir oui. On nous a proposé un appartement au milieu du quartier. On n'a pas voulu, parce qu'il y avait trop de bruit. Les jeunes, ils jouent avec les grosses motos, ils brûlent les voitures et tout.
 On prend le bus. Mais c'est trop cher la carte pour ceux qui circulent peu, comme nous. Alors on achète des tickets, on compte. Mais on hésite à aller à un endroit parce que ça fait tout de suite six euros, hein ! ”

Térèse, 87 ans

Sans enfants, Térèse est pourtant la « mamie du quartier ». Ayant vu plusieurs générations naître et grandir, elle est connue de tous les enfants du voisinage, de leurs parents et de leurs grands-parents.

” L'été, moi je suis dans mon fauteuil et j'entends : « Mamie ! Tu as acheté des bonbons ? » Je me mets sur le balcon, il y a une vingtaine de gamins. Je suis toujours obligée d'avoir des bonbons, je leur balance par la fenêtre. Eh oui, c'est comme ça !
 Je prends le car, mais il est loin quand il y a les travaux. Alors j'ai un ami qui vient m'aider, il m'y emmène. Il me dit : « Attends, je vais avec toi, comme ça tu auras une place assise. »
 Le quartier, je m'y plais oui. Il y a de la verdure, on entend les oiseaux, on entend les merles et puis on entend les pies ! Ils ont fait un nid au-dessus d'un vieux sapin. Ah oui, j'aime bien moi. Puis les gens dans la montée, ils sont gentils aussi.
 J'ai quelqu'un trois, quatre heures par semaine. Le lundi et le mercredi pour le ménage et le mardi et le vendredi pour m'aider pour la douche.
 Dans ma montée d'escalier, il y a un couple, on m'a dit : « Si vous avez besoin, aussi bien changer une ampoule ou quelque chose n'hésitez pas, vous sonnez et vous me dites. Faut pas vous gêner. » J'ai dit oui, parce que des fois il y a des choses que je peux pas toujours faire. Hier on a reçu un courrier pour aller chercher des réductions d'EDF. Il aurait fallu que j'y aille. Le voisin m'a dit : « Non, prépare tous tes papiers, tu me les donnes et moi je vais y aller. Ça t'évitera, ça te fera déjà un peu moins. »
 Ce que j'ai remarqué c'est que les personnes âgées de famille arabe il y a que moi qui vais vers eux. Elles ne se parlent pas entre elles, ça je comprends pas. Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie entre eux ils se parlent pas trop. C'est ça que je comprends pas. ”

Fabien Bressan et Marion Pollier

1. Verbatim extraits d'entretiens réalisés par l'association stéphanoise Globe 42 dans le cadre de son activité ; par Radio Mega dans le cadre de reportages radio sur le quartier du Plan à Valence en octobre 2018 ; et par Labo Cités pour l'élaboration du présent numéro.
 Autres sources : extraits de *Le bien-vieillir dans les centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*, Fédération des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, septembre 2020, et *Étude sur les besoins et problème des personnes âgées et de leurs aidants au sein des quartiers politique de la ville, Métropole de Grenoble*, juillet 2019.

Déconfinés, mais pas isolés !

Plaidoyer pour une politique pérenne et territorialisée de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Entre mars et juillet 2020, Jérôme Guedj, conseiller départemental de l'Essonne, a conduit une mission relative à la lutte contre l'isolement des personnes âgées et fragiles en période de confinement, à la demande du ministre des Solidarités et de la Santé. Retour sur les conclusions principales de la mission et les évolutions en cours.

“ Vous voyez, je suis coupée de tout, il n'y a pas que moi. Je ne suis pas la seule. Et c'est la mort sociale oui, c'est ça qui va tous nous tuer hein. ”

Marie-Paule, 61 ans, domicile, région Occitanie

Par lettre de mission du 24 mars 2020, Olivier Véran m'avait confié la mission « *d'identifier les leviers qui sont aujourd'hui à la main des pouvoirs publics, des acteurs de terrain et de la société civile pour combattre l'isolement des personnes fragiles – c'est-à-dire nos aînés et les personnes en situation de handicap – pour le temps de crise mais aussi pour la période qui suivra* ». Il me demandait également « *de proposer et de coordonner un dispositif opérationnel de mobilisation* ». La mission s'est traduite par la production de quatre rapports d'étape et d'un rapport final, remis le 16 juillet 2020 au ministre des Solidarités et de la Santé, qui formulait 36 propositions et posait les jalons d'une politique pérenne de lutte contre l'isolement des personnes âgées¹.

L'isolement des personnes âgées, parent pauvre des politiques publiques

En dépit de la canicule de 2003 et de l'émotion alors suscitée par les 19 000 morts, force est de constater que l'isolement des personnes âgées reste un parent

pauvre des politiques sociales en France. Les faits sont pourtant là, et les alertes des acteurs associatifs, à l'instar des Petits Frères des Pauvres, récurrentes². Selon le rapport 2019 de l'association, 3,2 millions de Français de 60 ans et plus sont en risque d'isolement relationnel, c'est-à-dire qu'ils peuvent passer des journées entières sans parler à personne, 900 000 sont en situation d'isolement et 300 000 confrontés à la « mort sociale », soit une sorte de confinement permanent. Ces situations s'entremêlent avec des déterminants socio-économiques et territoriaux prégnants, et tendent à être aggravées par la fracture numérique.

La crise sanitaire et les confinements sont venus exacerber des situations d'isolement préexistantes, à domicile comme en établissement, et ont exposé leurs conséquences délétères : perte de la mobilité et avec elle difficultés matérielles compliquant la vie quotidienne, impact psychologique certain (dépression, dénutrition, etc.), risques pathologiques accrus (troubles posturaux, chutes, escarres, etc.). Un tiers des personnes de 60 ans et plus se sont senties isolées pendant le premier confinement, soit 5,7 millions de personnes, tandis que 15% des 60 ans et plus, soit 2,5 millions de personnes, ne sont jamais sortis pendant le confinement, ont estimé les Petits Frères des Pauvres en juin 2020.

De façon plus heureuse, la crise a également témoigné de la disponibilité de notre société pour s'attaquer à ce fléau. De l'envoi de lettres par les jeunes générations dans les Ehpad aux livrai-

sons solidaires de courses et médicaments par la Croix-Rouge, nombreuses ont été les initiatives spontanées, témoins de la résilience de notre collectif national et de la persistance de liens intergénérationnels. S'il est complexe d'évaluer à proprement parler leur impact, il est évident qu'elles ont permis d'éviter la répétition de drames humains massifs comme en 2003.

L'urgence d'une politique adaptée...

Plus d'un an après le début de la crise, et à l'heure où la loi « grand âge et autonomie » tant attendue est au point mort, les avancées politiques restent limitées, alors que les situations sont plus criantes que jamais. Si le traitement médiatique de la crise s'est largement focalisé sur les Ehpad, les situations d'isolement ont été nombreuses à domicile, et encore trop de personnes passent sous les radars de l'action publique, en dépit des efforts louables des élus locaux. La base déclarative du registre canicule, de fait très lacunaire, reste un frein notable à une véritable politique de repérage et prévention des situations d'isolement. Le caractère anxiogène de l'espace public s'est aggravé pour de nombreuses personnes âgées, et les fragilisations accrues créées par ces situations d'isolement vont être une problématique majeure de santé publique des prochaines années.

Ainsi que je l'indiquais dans le rapport final de la mission, une politique pérenne de lutte contre l'isolement doit s'ancrer dans six grands axes : partir des attentes et des besoins des personnes âgées elles-mêmes ; reconnaître le rôle essentiel des proches aidants ; soutenir l'action des professionnels du soin et de l'accompagnement, et ouvrir les établissements sur leur environnement ; s'appuyer sur l'engagement bénévole et l'implication des acteurs associatifs ; considérer les élus locaux comme des ensembleurs de proximité ; disposer d'un portage national et de moyens financiers en conséquence. L'isolement ne saurait en outre être considéré comme une fatalité, une telle politique devant bien entendu s'appuyer sur une prise en compte globale et transversale des enjeux du vieillissement dans les territoires.

Si certaines initiatives vont dans le bon sens – récent lancement de la mobilisation « Service civique solidarité seniors » et déploiement à venir des conseillers numériques ; acculturation numérique accrue dans

les établissements ; corpus de recherche qui se développe et permet une appréhension plus fine des situations, etc. –, il reste encore beaucoup à faire dans le déploiement des préconisations du rapport. La pérennité du dispositif Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), lancé en 2014 et censé être repris et piloté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, reste incertaine³.

... qui n'oublie pas les quartiers populaires

Enfin, la situation des quartiers prioritaires de la ville doit tout particulièrement nous alerter, des études ayant déjà montré que le ressenti de la solitude y était souvent exacerbé. Les profils des personnes y sont en effet plus à risque : précarité financière notable, polyopathologies et fréquentes ruptures dans les parcours de soins, conditions d'habitat parfois dégradées et moindre acculturation aux outils numériques, forte proportion de retraités immigrés illettrés et rencontrant des problématiques d'accès aux droits. L'entrée en établissement se fait parfois à des âges jeunes – dès 60 ou 70 ans –, et beaucoup de personnes s'y trouvent sous curatelle ou tutelle, avec parfois des troubles mentaux ou des situations d'addiction.

Ces éléments doivent être pris en compte par les élus, dans le cadre de la mise en place d'une politique de repérage des fragilités autant que pour la construction d'un plan d'aide territorial répondant aux 10 besoins essentiels quotidiens des personnes âgées. Le tout en se rappelant que les quartiers prioritaires de la ville ont aussi des leviers notables sur lesquels s'appuyer. Les solidarités de proximité y sont parfois plus fortes, du fait d'une plus grande propension des personnes âgées à habiter chez leurs enfants ou dans un périmètre géographique proche du reste de leur famille. Des formes d'entraide sont à encourager, d'autant qu'elles constituent un cinglant désaveu à tous les pronostics âgistes et autres prophéties d'une inévitable guerre des âges. ●

Jérôme Guedj

1. J. Guedj, *Déconfinés mais toujours isolés ? La lutte contre l'isolement, c'est tout le temps ! 36 propositions et pistes pour une politique pérenne de lutte contre l'isolement des personnes âgées*, Rapport final remis à Olivier Véran, 16 juillet 2020, 50 p.
2. Cf. article d'Isabelle Sénécal pp. 14-16.
3. Cf. article d'Isabelle Terrasse pp. 34-35.

Quand la politique de la ville s'intéresse aux personnes âgées : retour sur des initiatives dans l'agglomération grenobloise

Au local, comment la politique de la ville traite-t-elle les enjeux du vieillissement ?

Zoom sur les évolutions à l'œuvre au sein du territoire de la métropole de Grenoble à l'occasion d'un entretien croisé entre Claire Namy, chargée de mission santé à la direction cohésion sociale et politique de la ville de Grenoble-Alpes Métropole, Carole Begou, coordinatrice du contrat local de santé, et Hélène Joseph, chargée de projets sociaux transversaux au CCAS d'Échirolles.

Grenoble-Alpes Métropole regroupe 450 000 habitants, dont 9% vivent dans les dix quartiers politiques de la ville répartis sur cinq communes. Échirolles est l'une de ces communes. Elle rassemble 37 000 habitants, dont 27% résident sur les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Q *Le vieillissement des quartiers prioritaires de la politique de la ville est-il une réalité sur vos territoires ?*

Claire Namy : Il est certain que les quartiers prioritaires de la métropole se distinguent historiquement par leur jeunesse. Néanmoins leur population vieillit plus rapidement qu'ailleurs puisqu'entre 2014 et 2018, la part des plus de 60 ans a augmenté plus fortement dans ces quartiers que dans l'ensemble de l'agglomération¹. Ce phénomène est même accentué dans trois quartiers, dont celui de Village Sud, à Échirolles.

Hélène Joseph : 24% des Échirollois ont plus de 60 ans. C'est 1,5 point de plus que dans le reste de la métropole ! Et la tranche d'âge qui a le plus augmenté ces dix dernières années est celle des plus de 75 ans. Les quartiers prioritaires de la commune sont touchés par ce phénomène mais dans une moindre mesure.

Q *Comment la politique de la ville aborde-t-elle le sujet du vieillissement ?*

Claire Namy : Le contrat de ville de Grenoble-Alpes Métropole 2015-2022 n'échappe pas à la tendance régionale : les personnes âgées ne constituent pas

une population cible. Seul le volet santé cite cette population au sujet de l'anticipation des besoins de coordination d'aide et de soins à la personne. Quant aux politiques vieillesse de droit commun (Département, CCAS), elles n'apportent *a priori* pas de réponses spécifiques dans les quartiers politiques de la ville où problématiques sociales et précarités se cumulent à celles du vieillissement. C'est ce qui est ressorti de deux études que nous avons réalisées².

Cela dit, les plus de 60 ans résidant en quartiers prioritaires sont destinataires d'actions inscrites dans la programmation politique de la ville. On trouve, à titre d'exemple, les activités physiques adaptées de Big Bang Ballers ou les actions de lutte contre l'isolement menées par la Papothèque. Il y a aussi les cafés sociaux comme Pays'âge ou la Pirogue, ou encore « l'aller vers » mis en place par l'Accorderie pour amener les personnes âgées isolées à rejoindre un réseau d'entraide. L'habitat n'est pas en reste puisque la politique de la ville finance des actions du bailleur Actis, comme des accompagnements par un ergothérapeute en vue d'adapter les logements.

Carole Begou : La Ville d'Échirolles, à travers le contrat de ville, a tenu à maintenir un accès aux soins pour les habitants des quartiers prioritaires, que ce soit avec le cofinancement d'un poste de médiatrice santé ou en intégrant dans les différents projets de rénovation urbaine la question de l'offre de soins. On peut citer l'accompagnement à la création de centres de santé ou encore d'une maison de santé pluriprofessionnelle. Dans le cadre de l'atelier santé ville puis du contrat local de santé, le public âgé a bénéficié d'actions autour de la lutte contre le diabète

(de la prévention à la prise en charge, en passant par le dépistage). Enfin, le pôle Gérontologie du CCAS a développé une offre médico-sociale accompagnant la perte d'autonomie. Toutefois, nous constatons qu'une partie de la population vieillissante des quartiers sollicite peu les services municipaux gérontologiques, particulièrement la population d'origine étrangère. Ce faible recours peut s'expliquer par une maîtrise insuffisante de la langue française ou encore par des freins culturels (exemple du non-recours à une aide-soignante à domicile par des hommes âgés isolés). La dématérialisation des démarches administratives et les obstacles financiers (exemple du portage de repas à domicile) sont aussi à citer parmi les causes. Ce constat nous conduit à nous interroger sur une nécessaire adaptation des dispositifs, activités et services gérontologiques afin d'en favoriser l'accès à tous.

Q *La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur la manière dont les personnes âgées sont considérées par la politique de la ville ?*

Claire Namy : Les réponses à la crise apportées par la politique de la ville (distribution alimentaire, cellule d'écoute psychologique...) ciblaient les publics précaires sans distinction d'âge.

Carole Bégou : À Échirolles, un travail d'« aller-vers » a été mis en place dès le premier confinement par le CCAS en vue du dépistage, puis de la vaccination. Dans ce cadre, la médiatrice santé et le service animation du pôle gérontologie ont accompagné des personnes isolées vieillissantes des quartiers.

Q *Comment, dans la prochaine génération des contrats de ville, la question du bien-vieillir pourrait-elle davantage être prise en compte ?*

Claire Namy : Sans augurer ce que contiendra le prochain contrat de ville, l'étude réalisée en 2019 fait ressortir des priorités sur l'accès aux droits, aux soins mais aussi sur le logement (accessibilité, adaptation) et plus largement le cadre de vie.

Hélène Joseph : La question des espaces et services publics de proximité est cruciale dans la mesure où le rayon de déplacement se réduit avec l'âge. Les conditions de vie environnementale ont des consé-

quences fortes sur les conditions de vie sociale. L'aménagement urbain et tous les sujets abordés par la gestion sociale et urbaine de proximité ont des impacts sur le bien-vieillir en quartiers politique de la ville.

Carole Bégou : Sur l'aménagement, le service développement durable d'Échirolles réfléchit à des voies de mobilité douce qui seraient accessibles même en période de forte chaleur. Par ailleurs, le contrat local de santé prévoit de croiser la carte municipale des îlots de chaleur (le QPV Essart-Surieux y figure) avec celle des personnes vulnérables isolées, de manière à mieux cibler les actions de prévention lors des épisodes de canicule.

Claire Namy : La politique de la ville ne pourra pas continuer à ignorer les spécificités des habitants vieillissants. C'est d'ailleurs en train d'évoluer, on voit des frémissements en ce sens et une prise de conscience progressive de la part des équipes.

Hélène Joseph : Les consciences évolueraient probablement plus rapidement s'il existait sur les quartiers des associations de personnes vieillissantes venant interpeller les équipes, comme peuvent le faire des associations de parents d'élèves, par exemple. Ces associations agissent parfois comme des lobbys qui poussent les pouvoirs publics à développer de nouvelles actions. ●

Propos recueillis par Marion Pollier

1. *Évolution des territoires du contrat de ville 2015-2020*, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, septembre 2020.

2. *Étude des dispositifs en faveur des personnes âgées et de leurs aidants au sein de la Métropole Grenoble-Alpes*, juin 2018. *Étude sur les besoins et problèmes des personnes âgées et de leurs aidants au sein des quartiers politique de la ville de Grenoble-Alpes Métropole*, juillet 2019.

bibliographie

Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables  via la version électronique de cette bibliographie sur www.labo-cites.org

Viellir en quartier populaire

Luc Broussy

Nous vieillirons ensemble : 80 propositions pour un Pacte entre générations

Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires au vieillissement de la population, mai 2021

Ce rapport émet 80 propositions dont cinq concernent les quartiers prioritaires de la ville : « Cibler d'ici 2030 les 200 quartiers prioritaires de la ville où la population est la plus âgée ; anticiper le vieillissement des étrangers dans les QPV et des travailleurs migrants dans les foyers de travailleurs ; imaginer la tenue d'une réflexion sur la condition de la femme âgée en 2021 dans la Cité ; entreprendre dans les QPV les plus "âgés" des opérations type "ANRU Saragosse" ; s'inspirer des travaux du CD 93 pour les transposer sur d'autres territoires en faisant travailler CD, ARS et ANRU. »

Isolement des personnes âgées : les impacts de la crise sanitaire

Rapport des Petits Frères des Pauvres #5, mars 2021

Ce rapport met en lumière l'impact déterminant des conditions de vie, des vulnérabilités et de la fragilité

des liens sociaux sur la manière dont les aînés ont vécu le confinement. La crise sanitaire a eu des répercussions manifestes sur les liens sociaux et le sentiment de solitude des aînés. Le rapport contient des préconisations pour maintenir le lien avec les plus fragilisés et favoriser la reconstruction de « communs acceptables » par tous.

Déconfinés mais toujours isolés ? La lutte contre l'isolement, c'est tout le temps ! 36 propositions et pistes pour une politique pérenne de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Rapport final remis à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé par Jérôme Guedj, le 16 juillet 2020

Les 36 propositions de ce rapport concernent tout à la fois les proches aidants, les professionnels du grand âge, les établissements et services sociaux et médicosociaux, les associations et les collectivités.

Solitude et isolement des personnes âgées en France : quels liens avec les territoires ?

Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019

Ce rapport est consacré aux liens entre solitude, isolement des aînés et territoires. Il s'avère que le ressenti de solitude est plus exacerbé dans les quartiers prioritaires et dans

les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants qu'en zone rurale. En zone urbaine, l'isolement est aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries.

Ophélie Lusseau

Étude sur les besoins et problèmes des personnes âgées et de leurs aidants au sein des quartiers politique de la ville de Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble-Alpes Métropole, juillet 2019

L'objet de cette étude est de mieux connaître les problématiques spécifiques des personnes âgées vivant dans les quartiers populaires et de leurs aidants naturels, puis de dégager des pistes d'actions permettant d'y répondre.

Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement. Une démarche prospective et inclusive.

CGET, En détail, 2019

Cet ouvrage regroupe les réflexions issues d'un travail collectif mené par le CGET avec quatre territoires, dans le cadre d'une « Fabrique prospective ». Ses enseignements doivent permettre de mieux accompagner l'adaptation des territoires périurbains et des quartiers prioritaires au vieillissement.

...

... **Vieillesse de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

En bref n° 44, CGET, 2017

Cette étude constate que les quartiers prioritaires, qui se sont longtemps caractérisés par la jeunesse de leur population, sont à leur tour touchés par le vieillissement. Elle aborde aussi les conséquences qui en découlent pour la politique de la ville.

Femmes immigrées : l'entrée dans la vieillesse

Centre de ressources politique de la ville en Essonne, mars 2014

Ce document expose les résultats d'une recherche-action qui porte sur les conditions du vieillissement des femmes immigrées dans les quartiers en politique de la ville.

Accompagner l'autonomie

Le bien-vieillir dans les centres sociaux du Rhône & de la Métropole de Lyon. Une approche globale, une réponse par le lien social à un enjeu majeur de société

Fédération des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, septembre 2020

Après six mois d'étude sur le terrain, ce document propose un état des lieux des actions et pratiques des centres sociaux sur la question du bien-vieillir et valorise des voies d'autonomie et d'accomplissement pour les habitants, jeunes vieux ou vieux seniors.

Santé & vieillissement. Le pouvoir des collectivités locales. Actes de la 20^e journée nationale d'étude d'ESPT

Élus, santé publique & territoires, 2019

Ces actes compilent les réflexions d'une journée d'étude autour du vieillissement, notamment dans les quartiers populaires : quelles sont les « clés » du bien-vieillir dans la cité ? Comment promouvoir l'autonomie, la santé des personnes âgées et leur participation sociale ? Quel est le rôle de la commune et de ses services dans l'accompagnement du vieillissement, y compris en santé ? Comment les élus se saisissent-ils de ces questions ?

Soutien aux personnes âgées immigrées. Recueil de bonnes pratiques

Odas, décembre 2018

Ce recueil d'expériences a pour but d'apporter des repères méthodologiques aux responsables des associations et collectivités territoriales concernées par l'accompagnement social des personnes âgées immigrées. Il permet de mieux appréhender les difficultés particulières de cette population, de s'inspirer d'initiatives et d'expériences qui ont fait leurs preuves.

La vieillesse, une ressource pour la société. Avec les centres sociaux, fabriquer des possibles

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, 2017

Ce document capitalise les approches et l'impact des actions menées par les centres sociaux. On y retrouve des analyses, témoignages et pratiques concernant l'accompagnement du passage en retraite, les échanges et solidarités entre les âges, « l'aller vers » pour lutter contre l'isolement, les enjeux d'aménagement, et les nouveaux défis de la société (numérique, précarité, accès aux droits).

Accompagnement du vieillissement : les enseignements de la 1^{re} édition du concours « Les HLM partenaires des âgés »

Département des politiques sociales de l'USH, février 2015

Ce document présente les projets primés lors d'un concours qui visait à valoriser les actions menées par les organismes HLM pour répondre aux besoins liés au vieillissement.

Sur le web

<https://vieillir.centres-sociaux.fr>

Site ressource sur la vieillesse de la Fédération des centres sociaux de France.

<https://www.monalisa-asso.fr/>

Le réseau Monalisa rassemble ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite.

<https://plateforme-vip.org/>

La plateforme « vieillissement et précarité » est une initiative locale, portée par le Relais Ozanam (à Gières en Isère). Elle vise à travailler sur la question du vieillissement du public en situation de précarité.

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/nos-actions/apporter-une-presence/voisin-age>

Le réseau Voisin-Age est un dispositif des Petits Frères des Pauvres qui met en relation les habitants d'un quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges. ●

Muriel Salort

Le centre de ressources Labo Cités

est un espace d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens...

Nos missions

Contribuer à l'animation de réseaux d'acteurs

- Des groupes de travail
 - thématiques
 - fonctionnels
 - territoriaux
- Des séminaires
- Des conférences
- Des ateliers d'échanges d'expériences

Accompagner la montée en compétences des acteurs

- Des espaces de travail collectifs
 - cycles de qualification
 - journées régionales
 - sessions de formation
- Le service « questions/réponses »
grâce auquel nous répondons à vos demandes individuelles

Capitaliser et diffuser la connaissance et les expériences

- Des publications
 - *les cahiers du développement social urbain*
 - *les Échos* de Labo Cités
 - lettres d'informations
- Des vidéos
- Le centre de documentation et sa base en ligne cosoter-ressources.info
- Des revues de presse en ligne www.scoop.it
- Les réseaux sociaux twitter et facebook

4 raisons pour adhérer à Labo Cités ?

Barème des adhésions

Consultez le site :
www.labo-cites.org

- 1 Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes
- 2 Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
 - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du développement social urbain*
 - Accès à tous les cahiers du développement social urbain en version numérique
 - Espace adhérent du site internet
 - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux
- 3 Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs
- 4 Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

**Faites l'acquisition
des cahiers du
développement social
urbain**

**Abonnement pour un an,
soit 2 numéros :**
30 € (frais de port compris)

Prix au numéro :
17 € (frais de port compris)

Pour tout renseignement :
secretariat@labo-cites.org

**Retrouvez les
articles des cahiers du
développement social
urbain**

www.cairn.info

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

4 rue de Narvik, 69008 Lyon - Tél. 04 78 77 01 43
Mail : secretariat@labo-cites.org - Site Internet : www.labo-cites.org



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



GRANDLYON
la métropole

